

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

(stratégie globale)

Stratégie internationale (UE et hors UE)

La particulière position géographique de la Vallée d'Aoste, nommée carrefour d'Europe, ainsi que sa vocation bilingue, offre la possibilité de différents contacts et échanges surtout avec les régions transfrontalières en favorisant la connaissance mutuelle des aspects traditionnels, culturels et historiques des pays francophones. Dans cette direction notre établissement va se faire promoteur de moments de rencontre à niveau international à l'aide de structures d'accueil mises à disposition de la part de l'Administration Publique. Il s'agira d'identifier encore plus clairement les actions en direction de l'enseignement supérieur et des échanges internationaux en vue de la création de réseaux qui puissent comprendre des partenaires appartenant aussi à différents organismes publics ou associations privées.

Notre stratégie comprend une action initiale visant à entamer partenariats avec les conservatoires les plus proches, comme Chambéry et Annecy, ainsi qu'avec des institutions, bien que non-UE, telle que la Haute École de Musique de Lausanne. Ces institutions seront les mêmes auxquelles nous réserverons notre attention en ce qui concerne la proposition de titres doubles, multiples et conjoints.

Stratégie pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme

L'établissement souhaite de s'inscrire dans une démarche de coopération afin de permettre aux étudiants de connaître les autres systèmes d'enseignement artistique en Europe. En particulier les priorités sont: échange d'étudiants afin que notre pratique pédagogique puisse s'ouvrir sur les différents moyens d'acquisition de technique instrumentale, par le développement des pratiques collectives et les échanges pédagogiques, et échange d'enseignants pour une meilleure connaissance, une démarche pédagogique prenant en compte les différentes approches culturelles des étudiants. Pour rejoindre ces objectifs il est indispensable d'éliminer les frontières de la langue, de la race et de la religion. Les activités liées aux Programmes Erasmus seront augmentées et intensifiées à travers une action de divulgation et sensibilisation des usagers avec l'organisation d'événements de circonstance et d'une campagne de publicité des activités.

Impact escompté de la participation au Programme sur la modernisation de l'établissement

L'impact prévu est de fournir aux étudiants et au personnel des opportunités de comparaison internationale, déjà partiellement existantes, et de les expérimenter dans le cadre du programme Erasmus +.

Les objectifs stratégiques poursuivis vont du développement de compétences post-diplôme, de possibles doctorats, jusqu'à l'insertion dans des stages professionnels, suivant scrupuleusement les nouvelles directives européennes en faveur de l'enseignement supérieur ("UN NOUVEL ÉLAN POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS L'UE", 30.5.2017).

Organisation générale des activités du Programme

Mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale

La repartition des tâches liées à la mobilité est assurée par un enseignant responsable de la mobilité internationale, par l'enseignant-référent supervisant les choix didactiques de l'étudiant en déplacement, un référent de secrétariat pour tous les renseignements pratiques et bureaucratiques, et un référent administratif pour toutes questions économiques.

L'organisation générale n'implique pas de difficultés particulières, compte tenu de la petite taille de notre institution et de la facilité de communication avec tous les organismes institutionnels.

Système de transfert de crédits

En général les crédits (ECTS) sont attribués avec la réussite de l'examen correspondant et, dans certains cas, avec une certification d'aptitude. Pour chaque année un total de soixante crédits est prévu, environ trente par semestre. Chaque cours comprend un certain nombre d'heures de leçon pour crédit, établi en fonction du type d'enseignement, et généralement: individuel (1,5 heures par crédit), groupe (5 heures par crédit), collective (9 heures par crédit), laboratoire (15 heures par crédit).

Les périodes d'études passées dans des établissements affiliés sont reconnues à l'étudiant sur la base:

- 1) des crédits acquis au moyen d'une vérification effectuée auprès de l'institut partenaire;
- 2) présence à l'institut partenaire.

Toute conversion des évaluations au système italien est effectuée sur la base des équivalences approuvées par l'organisme d'adresse didactique de l'établissement (Consiglio Accademico). À la fin de la période passée à l'étranger, et sur la base de la certification présentée, la structure responsable de la mobilité internationale approuve la validation des activités de formation menées à l'étranger.

Tous les cours proposés par l'institut sont décrits dans les programmes d'études des différentes filières didactiques sur le site internet de l'institut, au menu déroulant "L'offerta formativa" (Offre de formation). Sont exclus les cours supplémentaires au libre choix des étudiants, qui varient d'année en année.

Pour la prochaine année académique, une nouvelle titularité de musique de chambre et deux autres postes d'enseignement instrumental seront probablement assignés à des professeurs visiteurs, vraisemblablement appelés de France.

La langue est généralement l'italien, avec la possibilité que certains séminaires se dérouleront en français ou en anglais. Il y a aussi des cours de "anglais pour les musiciens".

Stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages.

Dans le cas où les accords préliminaires conduiraient à la définition d'un ou plusieurs accords internationaux, le coordinateur des relations internationales les soumettra à l'approbation préalable du Conseil Académique et du Conseil d'Administration de l'établissement. Il en sera de même pour les contrats de stage à l'étranger des étudiants.

Politique linguistique pour préparer à la mobilité

Les étudiants qui demandent une mobilité, ainsi que le personnel qui exprime cette intention, devront passer une vérification des compétences en ce qui concerne la langue à utiliser dans la destination prévue. Le cas échéant, ils devront suivre un cours intensif de préparation linguistique, éventuellement confié à des sociétés externes.

Dispositions de mentorat et de soutien à la mobilité

Les étudiants étrangers accueillis seront toujours associés à tous les projets de diffusion de notre établissement (concerts, spectacles, stages, conférences...) en liens avec nos partenaires. Séances d'informations, brochures, informations données sur internet permettront d'assurer la communication. En collaboration avec le professeur responsable du rayonnement international, un enseignant-référent (en principe le chef de département de la discipline de l'étudiant) aura pour mission de suivre plus particulièrement l'étudiant entrant, depuis son accueil jusqu'à l'évaluation de son parcours pédagogique au sein de l'établissement. Cet enseignant référent garantira la qualité de son cursus

d'études. De même, un enseignant référent s'assurera du bon déroulement du séjour à l'étranger de l'étudiant sortant. Enfin, des réunions annuelles avec nos partenaires étrangers permettront d'analyser les échanges réalisés pour apporter les améliorations pédagogiques nécessaires et réfléchir aux innovations possibles.

La qualité de la mobilité sortante sera donc assurée par:

- une incitation à suivre les cours de langue disponibles dans l'établissement
- des contacts maintenus avec les étudiants pendant la durée des échanges
- une mise à disposition d'une documentation sur les établissements à l'étranger et d'une liste de sites internet - d'entretiens individuels à l'issue des échanges avec étudiants et enseignants.

Pour la mobilité entrante:

- l'aide à la recherche de logements pour les étudiants et pour les enseignants
- des réunions de rentrée avec présentation de l'établissement (dont visite), des enseignements, etc. - de points de contact individuel permanents.

Soutien linguistique pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois

L'assistance linguistique aux participants à la mobilité entrante sera garantie pendant les premiers mois par un étudiant interne et supervisé par le coordinateur des relations internationales.

Mécanismes pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage. Etapes administratives internes et les procédures en place pour la reconnaissance des résultats de la mobilité.

À la fin de la période passée à l'étranger et sur la base des certifications présentées, la structure didactique respective approuve la validation des activités de formation menées en mobilité. Quant aux activités d'apprentissage didactique, celles-ci seront évaluées sur la base de la correspondance des crédits et de la fréquence certifiée par l'établissement étranger. Quant aux stages, ils seront comptabilisés en crédits sur la base d'un accord préalable avec l'étudiant et évalués éventuellement parmi les crédits disponibles pour activités artistiques ou didactiques externes, prévus dans tous nos programmes d'études.

Mesures pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel.

La direction administrative recourant à l'avis du conseil d'administration, en cas de besoin, évaluera la possibilité de reconnaître de manière appropriée et de solliciter la mobilité sortante effectuée par le personnel de l'institut.

Mesures pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation du personnel et des étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme

L'institut prévoit la facilitation et la plus grande résonance possible à la mobilité des étudiants et du personnel, toutes deux facilitées par la connaissance très répandue d'au moins une langue étrangère. Cette activité est en effet considérée comme stratégique et de grande importance, compte tenu de la localisation frontalière de la ville d'Aoste et de l'institut même.